

Mot du Maire

Les dernières élections municipales de notre commune ont été les premières au scrutin proportionnel de liste (sans aucune modification possible de l'ordre de présentation de la liste) avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête. Ainsi, la liste "une équipe, une dynamique, un avenir" que j'ai conduite s'est vue attribuer 12 sièges et la liste "écouter et agir ensemble" conduite par Laure Goude-Venien, les 3 sièges restants.

Au nom de mon équipe, je tiens à remercier tous les Chapellois pour la confiance qu'ils nous ont témoignée dimanche 23 mars dernier. Je suis bien conscient que lors d'une élection, on ne peut prétendre faire l'unanimité, à moins d'être tout seul. C'est le lot de tout processus démocratique.

Je salue l'action d'une partie de l'équipe sortante qui a décidé de ne pas se représenter. On le sait, tout n'est pas déterminé à l'avance et le dynamisme actuel de la commune doit beaucoup à ces élus issus de l'amalgame entre des natifs de notre commune et ses nouveaux habitants. Ensemble, ils ont su travailler pour faire avancer notre commune.

C'est dans cet esprit que cette équipe municipale profondément renouvelée (5 sortants et 10 nouvelles personnalités) vient servir la Chapelle Chaussée et se tourne vers l'avenir. Plusieurs « chantiers » nous attendent que ce soit au niveau urbanisme, affaires scolaires, cadre de vie, intégration dans Rennes Métropole... La liste est longue. Cela va nécessiter tout un travail de proposition, dont il faudra débattre, qu'il faudra affiner afin de décider et agir.

Tout ne pourra pas se faire à court terme, ni même parfois à moyen terme. C'est pour cela, qu'au delà du projet que nous vous avons proposé, nous vous offrons l'assurance de notre engagement au service de La Chapelle-Chaussée.

Pascal PINAULT



Une chapelloise à l'honneur (lire en page 6)

Agenda

- ✓ Ouverture des inscriptions scolaires.
- ✓ 7 et 21 mai : tri sélectif des sacs jaunes.
- ✓ 11 mai : cérémonie de l'armistice.
- ✓ 20 mai : bébé bouquine à 9H30 à l'AFel.
- ✓ 21 mai : animation Kamishibai pour les enfants (5-9 ans) à 15h00 à la bibliothèque municipale.
- ✓ 24 mai : bourse aux livres à l'AFEL
- ✓ 23 mai : soirée de clôture d' « en mai s'il te plaît » à partir de 18h30 à l'AFel.
- ✓ 25 mai : fêtes des Mères.
- ✓ 25 mai : élections Européennes
- ✓ 21 juin : fête de la Musique et feux de la St JEAN au terrain des sports.
- ✓ 21 et 22 juin : théâtre La Chapelle Enjouée à la salle Bleue de l'Ecole publique
- ✓ 28 juin : kermesse de l'école privée
- ✓ 29 juin : fête de l'Ecole publique au terrain de foot
- ✓ Messes : tous les jeudis à 9h00 et le samedi 7 juin à 18h00

Désignation de délégués communaux des syndicats

- Syndicat Départemental d'Electrification : Patrick PICHOUX est nommé délégué.
- Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Tinténiac_Bécherel : Pascal PINAULT et Marianne BOSSARD-JAQUET sont nommés délégués.
- Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance : Carine LESAGE et Laure DE LA VILLÉON sont nommées déléguées titulaires, Valérie REBILLARD est nommée déléguée suppléante.

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2014

Présentation du centre social par l'Association Famille Enfance Loisirs.

Bulletin Municipal Mensuel de la Chapelle Chaussée

Contact :

Contact : mairie@lachapellechaussee.com
http://www.lachapellechaussee.com

☎ 02 99 45 88 18
☎ 02 99 45 84 59

Comité de rédaction :

Pascal PINAULT, Christine GORIAUX, Isabelle NOURRISSON, Frédéric REMONTÉ, Valérie REBILLARD, Carine LESAGE, Marianne BOSSARD-JAQUET.

- **Syndicat Intercommunal du Centre de Secours de Tinténiac :**
Patrick PICHOUX est nommé délégué titulaire, Nicolas RIALLAND délégué suppléant.
- **Syndicat Intercommunal de Musique :**
Patrick PICHOUX est nommé délégué titulaire, Laure DE LA VILLÉON déléguée suppléante.
- **Délégués syndicat du Bassin de la Flume :**
Pascal PINAULT, Michel MOUCHOUX-REBILLARD sont nommés délégués titulaires, Alexandra MAURY déléguée suppléante.

Délégués commissions Rennes Métropole.

Rennes Métropole propose aux élus de siéger aux commissions organisées au sein de l'agglomération

Nom de la commission	Noms des délégués
Développement durable du Territoire	Jean-Marc BUAN
Culture et rayonnement métropolitain	Christine GORIAUX Laure DE LA VILLÉON
Aménagement et habitat	Pascal PINAULT Jean-Marc BUAN
Economie, enseignement supérieur et recherche	Frédéric REMONTÉ
Mobilités et transports	Jean-Marc BUAN Frédéric REMONTÉ
Cohésion sociale	Pascal PINAULT Laure GOUDE-VENIEN Isabelle NOURRISSON
Collecte et valorisation des déchets	Patrick PICHOUX
Finances, personnel et administration générale	Carine LESAGE Christine GORIAUX

Les commissions communales

Nom de la commission	Noms des élus
Finances	Pascal PINAULT Christine GORIAUX (adjointe rapporteur) Frédéric GLOAGUEN Valérie REBILLARD Patrick PICHOUX Nicolas RIALLAND

Assainissement	Pascal PINAULT Patrick PICHOUX (adjoint rapporteur) Isabelle NOURRISSON Michel MOUCHOUX-REBILLARD
Sports et associations	Pascal PINAULT Patrick PICHOUX (adjoint rapporteur) Michel MOUCHOUX-REBILLARD Frédéric GLOAGUEN Jean-Marc BUAN
Voirie et sentiers pédestres	Pascal PINAULT Patrick PICHOUX (adjoint rapporteur) Alexandra MAURY Michel MOUCHOUX-REBILLARD Frédéric GLOAGUEN Nicolas RIALLAND
Information et communication	Pascal PINAULT Christine GORIAUX (adjointe rapporteur) Isabelle NOURRISSON Frédéric REMONTÉ Valérie REBILLARD Carine LESAGE Marianne BOSSARD-JAQUET
Animation, culture et relations intergénérationnelles	Pascal PINAULT Christine GORIAUX (adjointe rapporteur) Isabelle NOURRISSON Laure DE LA VILLÉON Frédéric REMONTÉ Valérie REBILLARD Laure GOUDE-VENIEN
Bâtiments communaux et patrimoines	Pascal PINAULT Jean-Marc BUAN (adjoint rapporteur) Alexandra MAURY Laure DE LA VILLEON Patrick PICHOUX Laure GOUDE-VENIEN

Personnel	Pascal PINAULT Carine LESAGE (adjoite rapporteur) Isabelle NOURRISSON Patrick PICHOUX Jean-Marc BUAN Christine GORIAUX Marianne BOSSARD - JAQUET
Urbanisme, activités économique, environnement	Pascal PINAULT Jean-Marc BUAN (adjoit rapporteur) Alexandra MAURY Frédéric GLOAGUEN Frédéric REMONTÉ Christine GORIAUX Laure GOUDE-VENIEN

Affaires scolaires et para-scolaires	Pascal PINAULT Carine LESAGE (adjoite rapporteur) Valérie REBILLARD Frédéric REMONTE Frédéric GLOAGUEN Marianne BOSSARD- JAQUET
---	---

Les commissions communales seront réunies en fonction de thèmes précis et élargies pour certaines. Les avis de ces commissions seront retranscrits en conseil municipal et débattus. Un règlement intérieur sera mis en place pour ces commissions.

Une nouvelle équipe communale au service de la collectivité



Pascal PINAULT
Maire



Patrick PICHOUX
1^{er} adjoint



Jean-Marc BUAN
2^{ème} adjoint



Carine LESAGE
3^{ème} adjointe



Christine GORIAUX
4^{ème} adjointe



Michel MOUCHOUX-REBILLARD
Conseiller



Frédéric REMONTÉ
Conseiller



Valérie REBILLARD
Conseillère



Alexandra MAURY
Conseillère



Isabelle NOURRISSON
Conseillère



Laure DE LA VILLÉON
Conseillère



Frédéric GLOAGUEN
Conseiller



Laure GOUDE-VENIEN
Conseillère



Nicolas RIALLAND
Conseiller



Marianne BOSSARD-JAQUET
Conseillère

Délibération pour le versement des indemnités de fonctions du Maire et des Adjointes

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux adjoints au Maire.

Considérant que la commune compte 1204 habitants au 1^{er} janvier 2014,

Vu le procès-verbal d'élections du maire et des adjoints en date du 29 mars 2014.

Après en avoir délibéré, un vote a eu lieu

Le Conseil municipal, par **12 voix pour, 3 contre**, décide de fixer, avec effet au 1^{er} avril 2014,

- le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à **43 % de l'indice brut 1015**,
- le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du premier adjoint au Maire à **16,50 % de l'indice brut 1015**,
- le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du deuxième adjoint au Maire à **16,50 % de l'indice brut 1015**,
- le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du troisième adjoint au Maire à **16,50 % de l'indice brut 1015**,
- le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du quatrième adjoint au Maire à **16,50 % de l'indice brut 1015**,

L'indemnité allouée au maire sera de 1.348 € net, celle des adjoints 561 € net.

Suite des élections

Une protestation électorale a été enregistrée au tribunal administratif de Rennes le 01/04/2014. L'affaire sera inscrite à l'audience du 16 Mai prochain.

Vie scolaire et para-scolaire

Inscriptions pour la rentrée 2014-2015

✓ *Ecole publique du Chemin neuf.*

Sur rendez-vous, jusqu'à la fin de l'année scolaire et à partir du 25 août. Inscriptions auprès de la directrice, Madame Lerin Meslé.

Téléphone : **02.99.45.88.20**

Courriel : ecolechappellechaussee@wanadoo.fr

La Mairie pourra recueillir les demandes d'inscription pendant les congés d'été et les transmettra à la Directrice à son retour.

Pour l'inscription, les parents devront se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant à scolariser.

Portes ouvertes pour les futurs élèves et leur(s) parent(s) le 23 mai de 17h30 à 19h.

✓ *Ecole privée La Sagesse*

Dès maintenant jusqu'à la fin de l'année scolaire et à partir du 25 août. Inscriptions auprès de la directrice, Madame Rolland.

Téléphone : **02.99.45.88.27**

Courriel : ecolepriveelasagesse@orange.fr

Pour l'inscription, les parents devront se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant à scolariser.

✓ *Ecole de musique du SIM*

Inscriptions- réinscriptions 2014/2015

Tél. **02.99.68.08.78** – Courriel : sim.bbr@wanadoo.fr

Internet : www.ecoledemusique-sim.fr

Lundi 23 juin	17h00-19h00	Combourg maison des services Bretagne Romantique
Mardi 24 juin	17h00-19h00	Romillé maison des associations
Mercre. 25 juin	9h30-12h00	Bécherel salle des associations
Mercre. 25 juin	14h00-19h00	Tinténiac 1 place Ille et Donac
Jeudi 26 juin	17h00-19h00	Combourg maison des services Bretagne Romantique
Vendredi 27 juin	17h00-19h00	Romillé
Samedi 28 juin	9h30-12h00	Tinténiac
Lundi 30 juin	17h00-19h00	St Pierre de Plesguen
Mardi 1 ^{er} juillet	17h00-19h00	Romillé maison des associations
Mercre. 2 juillet	9h30-12h00 14h00-16h00	Tinténiac 1 place Ille et Donac
Mercre. 2 juillet	17h00-19h00	Irodouër Mairie
Jeudi 3 juillet	17h00-19h00	Combourg maison des services Bretagne Romantique

Fête des écoles

✓ *Ecole publique du Chemin neuf*

Le dimanche 29 juin après-midi.

Renseignements auprès de Madame Olivier, Présidente de l'APE. Téléphone : **02.23.22.06.37**

Courriel : ape.cheminneuf@gmail.com

✓ *Ecole privée La Sagesse*

Kermesse le samedi 28 juin après-midi. Dîner sur place : cochon grillé.

Renseignements auprès de Madame Rébillard, Présidente de l'AEPEC. Téléphone : **02.99.45.83.55**

Courriel : rebillard.valerie@wanadoo.fr

Activités 12-17 ans Congés de Pâques

La maison des associations de Romillé propose du 28 au 30 avril des activités variées : Street golf, Escrime*, tennis*, VTT, parkour*, course d'orientation, danse moderne* et escalade*.

Renseignements et inscriptions auprès de l'AS Romillé, Maison des Associations - Place des frères Aubert-Romillé. Tél. 02.99.68.25.77 et as.romille@orange.fr ou asromille.jimdo.com.

*activités payantes

Services publics

Permanences :

- **Bécherel :**
 - Architecte conseil : Mr Fresneau. Tél. 02.99.02.20.59
 - Conciliateur de justice : les chapellois peuvent solliciter l'aide d'un conciliateur de justice. Ces juristes, membres de l'ACCAR (Association des Conciliateurs de justice de la Cour d'Appel de Rennes) peuvent intervenir dans plusieurs types de litiges : conflits entre voisins, entre propriétaires et bailleurs, litiges commerciaux... Le conciliateur réunit les différentes parties et écoute, conseille, apaise les tensions dans la majorité des cas.
Tous les seconds mardi de chaque mois - Permanence libre. Le conciliateur officiant sur notre secteur est Jean-Charles SINAUD (jean-charles.sinaud@conciliateurdejustice.fr) www.conciliateurs.fr.
- **Montfort sur Meu :**
 - MSA du mardi au vendredi : 02.99.01.80.73 sur RDV

- CAF, le mercredi : 0810.25.35.10
- Sécurité Sociale, le vendredi de 9 h à 12 h
- Impôts : la permanence de Bécherel a été supprimée. Il faut désormais se rendre à Montfort sur Meu, 35 bd Carnot avec ou sans rdv de 8h45 - 12h00/14h00 -16h15. Tél. 02.99.09.85.30

• Irodouer :

- Eureka Emploi Services (mises en situation de travail particulières, collectivités) le 3ème lundi de chaque mois.
- Mission Locale (jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire) : un mercredi sur deux Prendre rendez-vous au Point Accueil Emploi d'Irodouer –
Contact : Régine REVAULT - 02.99.39.85.11
Courriel : pae@paysdebecherel.fr

Services de garde :

- Médecins : 15
- Pharmacies de garde : 3237

Urgences :

- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- Centre anti-poisons Rennes : 02.99.59.22.22
- Gendarmerie : 17
- SOS médecins : 02.99.53.06.06
- Urgences hospitalières Pontchaillou : 02.99.28.37.02
- Urgences pédiatriques Hôpital-Sud : 02.99.26.67.57
- Dépannage EDF : 09.726.750.35

Vie de la commune

Ecole Privée La Sagesse,

Samedi 12 avril dernier, l'APPEL a organisé son spectacle comique « Jaoset d'lainti ». Les spectateurs étaient au rendez-vous. L'assemblée a su apprécier les sketches de « Jaoset et sa Rosalie » pendant 2h30.

Les parents d'élèves remercient les personnes qui y ont assisté et également tous les sponsors de la commune et des environs.



Commémoration du 8 mai

Sur proposition des anciens combattants, la cérémonie commémorant l'armistice aura lieu le **dimanche 11 mai 2014 place de la mairie à 11 heures**. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de cette cérémonie à la salle de la mairie.

Une chapelloise à l'honneur !

Nolwenn Borowiak pratique le karaté depuis 2 ans et demi au karaté club de Combourg, avec un entraînement de 4h en moyenne par semaine.

« J'ai découvert ce sport en accompagnant mon frère à un cours depuis c'est une passion. Je participe aux compétitions combat et kata dans la catégorie cadette.

L'année prochaine je souhaiterais intégrer une section sport étude karaté ».



Sur son tableau en 2013-2014 on compte :

- Combourg - Championnat départemental - combat : médaille d'argent.
- Combourg - kata : médaille de bronze.
- Championnat de Bretagne à Pluvigner (56) - combat : médaille de bronze.
- Plabenec (29) - kata : médaille de bronze.
- Paris - Coupe de France karaté Shukokai - combat : médaille d'argent.

7 et 21 mai : tri sélectif des sacs jaunes.

Bibliothèque municipale

L'Association famille enfance loisirs (Afel) organisera durant tout le mois de mai « En mai s'il te plaît » en partenariat avec les écoles, l'APE, la bibliothèque municipale et avec le soutien de la municipalité.

Pour cette 5ème édition, le thème sera le loup.

La bibliothèque municipale proposera une sélection de livres sur le thème du loup (jusqu'au samedi 15 juin) et elle sera présente aussi lors de certains événements. Elle vous invite à noter déjà dans votre agenda quelques-uns des rendez-vous proposés !

Animations : le loup

- Bébé bouquine : **mardi 20 mai à 9h30 à l'Afel**

Nicolas Léger de la bibliothèque municipale prend le relais en attendant le retour de Solène !

Il animera cette séance d'éveil à la lecture adaptée aux bébés, accompagnés d'un parent ou de leur assistante maternelle.

Nicolas vous invite à ce rendez-vous où la lecture est une histoire à haute voix à écouter, frémir, rire à plusieurs, assis, debout, de face, ou de dos, timidement ou avec aplomb !

- Animation Kamishibai pour les enfants (5-9 ans) : mercredi 21 mai à 15h00 à la bibliothèque municipale.
- Soirée de clôture d'« en mai s'il te plaît » : **vendredi 23 mai à partir de 18h30 à l'Afel.**

(Théâtre d'ombre et de marionnette, nombreuses expositions, résultat du vote des enfants de l'école du chemin neuf, sélection de livres...).

Bourse aux livres : samedi 24 mai à l'Afel.

Retrouvez le programme complet dans l'Afel actualité.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque:

- Mardi : 16h45 - 18h00
- Mercredi : 10h00 - 12h00 et 15h00 - 18h00
- Samedi : 10h00 - 12h30
- Tarifs annuel : 5 € par famille Chapelloise et 7 € par famille non Chapelloise.

24 et 25 mai : sagesse indienne

Un Sage Indien, le moine **Mitry Ritodgata**, animera une session de méditation sur 2 jours, à la lumière des Védas, les plus anciens textes sacrés de l'Inde. Toutes les personnes intéressées sont invitées à participer, il n'y a aucun prérequis. La session aura lieu à l'Hôtel Harel, chez Jean Vicq. Pour toutes informations et inscriptions : Jean Vicq, 06.78.01.74.04.

Elections européennes 2014

Les élections pour le renouvellement du parlement européen se dérouleront le **dimanche 25 mai prochain de 8h00 à 18h00**. Le bureau de vote sera installé à la salle de la mairie. Comme pour les municipales, les électeurs devront se munir d'un document d'identité. Il n'y aura qu'un tour de scrutin.

Formation rémunérée St Méen : Modification de date.

Du 7 mai au 4 août 2014 : préformation sectorielle aux métiers de la vente, du commerce de la distribution

Mieux connaître les métiers de la vente : métiers de bouche, grande distribution, du commerce non alimentaire, forces de vente, soins à la personne, acquérir des gestes et des savoirs professionnels de base dans un ou plusieurs de ces métiers et valider son projet professionnel par une période de stage en entreprise pendant 4 semaines.

Point Accueil Emploi d'Irodouer - Contact : Régine REVAULT - 02.99.39.85.11

Mardi, mercredi, jeudi de 9 à 12 h sans rendez-vous et sur rendez-vous l'après-midi

Courriel : pae@paysdebecherel.fr

Société

5ème Relais pour la vie®

A l'occasion de son 5ème Relais pour la vie®, le Comité 35 de la Ligue contre le cancer réunira les 17 et 18 mai 2014 au Village Oxlane de Betton, pendant 24h non-stop, celles et ceux qui se mobilisent et luttent contre la maladie. 24 heures de solidarité pour fêter tous ceux qui ont combattu et combattent la maladie au quotidien.

Pendant 24 heures, des équipes de marcheurs / coureurs se relaient autour d'un circuit, pendant que de nombreuses animations sont proposées au public (participation de 5€/pers pour les relayeurs).

C'est une manifestation festive, gratuite et ouverte à tous. Du samedi 16h au dimanche 16h sans interruption.

Infos / Inscriptions : www.relaispoulavie.net
cd35@ligue-cancer.net ou 02.99.63.67.68

Brûler ses déchets verts, c'est interdit !

L'entretien du jardin (tontes de pelouses, tailles de haies et d'arbustes, résidus de débroussaillage...) génère des déchets verts que l'on estime à 160 kilos par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets brûlés chaque année en France. Or, il est interdit de brûler à l'air libre ces déchets comme le rappelle une circulaire adressée aux préfets le 18 novembre 2011.

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts augmente la pollution atmosphérique. Les polluants émis dans l'air peuvent nuire à la santé.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est donc interdit, mais il existe d'autres solutions permettant leur valorisation et servant, par exemple, à améliorer la qualité de votre sol de jardin :

- le compostage va ainsi réduire vos déchets et produire un amendement de qualité pour le sol ;
- le paillage permet de recouvrir le sol avec les déchets verts tout en le protégeant et le fertilisant durablement ;
- la tonte *mulching* consiste à déposer l'herbe broyée directement sur votre gazon.

Par ailleurs, la collecte sélective au porte-à-porte est organisée dans certaines communes. Renseignez-vous auprès de votre mairie pour connaître les jours de collecte spécifiques. Autrement, vous pouvez apporter vos déchets verts à la déchèterie la plus proche.

Évidemment, cette interdiction de brûler à l'air libre ne concerne pas que les déchets verts mais bien tous les déchets ménagers ! (cf article 84 du règlement sanitaire départemental).

Rappelez-vous : en cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 boulevard Magenta – 35000 Rennes – 02.99.30.35.50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org.

Comment passer de 400 kg à moins de 1 kg de déchets non recyclables par an ?

Conférence / rencontre avec Béa Johnson.

Mercredi 18 juin 2014 à 20h00 à la Chambre des métiers et de l'artisanat - 2 cours des Alliés, Rennes - Entrée 2€
Accueil à partir de 19h30. Inscription auprès de la Mce 48 bd Magenta 35000 Rennes - www.mce-info.org/inscription.php.

Pour tout renseignement : Erik Zilliox erik.zilliox@mce-info.org 02.99.30.50.13

**Remise des articles
pour le numéro de Mai
auprès du secrétariat de mairie :
Lundi 19 mai 2014**